



## Règlement des concours SGP

Dans le but de promouvoir la photographie, la Société Genevoise de Photographie (SGP), en plus de soutenir les participants aux concours nationaux et internationaux, organise deux concours annuels de photographies :

- Concours Noir & Blanc
- Concours Couleur

Chaque membre de la SGP peut participer à ces concours.

Les images originales, de préférence récentes, doivent présenter le travail personnel des participants.

### Définition d'une image Noir & Blanc

Une oeuvre noir-blanc allant du gris très foncé (noir) au gris très clair (blanc) est une oeuvre monochrome aux différentes nuances de gris.

Une oeuvre noir-blanc virée intégralement dans une seule couleur restera une oeuvre monochrome pouvant figurer dans la catégorie noir-blanc; une telle oeuvre peut être reproduite en noir et blanc dans un catalogue.

Une oeuvre noir-blanc modifiée par un virage partiel ou l'ajout d'une couleur devient une oeuvre couleur (polychrome) devant figurer dans la catégorie couleur; une telle oeuvre nécessite la reproduction en couleur dans un catalogue.

### Définition d'un portfolio

Un portfolio doit être une illustration créative d'un sujet précis, d'un style ou d'un contenu. L'uniformité du thème est un critère majeur qui a une grande importance dans la note finale.

### Hierarchie des concours

Par principe les images acceptées ou primées à un concours d'une certaine difficulté ne peuvent plus participer à un concours de niveau inférieur (concours internes, nationaux ou internationaux).

Les images présentées lors d'un rallye ou d'un « faites voir » peuvent être présentées à un concours annuel.

Les images reçues ou primées à un concours national ou international ne peuvent plus participer à un concours annuel.

Les images refaites, presque à l'identique, d'images déjà jugées ne sont pas des oeuvres originales.

## Thèmes pour les agrandissements et projections

La définition de thèmes pour les concours a pour but de simplifier le travail des juges et de permettre un meilleur jugement des photographies soumises.

Les concurrents doivent indiquer pour chacune de leurs images, un seul thème. Il n'est pas autorisé à faire concourir une image dans plusieurs catégories ou thèmes. Si une photo n'a pas de thème, elle est exclue du concours. Lors du jugement, les juges peuvent modifier le thème s'il le trouve inapproprié.

### **Paysage (Montagnes, mers, villes, paysages industriels, etc...)**

Saturé de photographies de paysage, notre œil s'ennuie. Il s'ennuie devant les photographies, il s'ennuie devant le paysage lui-même. Ce paysage déçoit l'attente que suscitaient les photographies « esthétisantes » ou donne l'impression de « déjà-vu », comme si on le connaissait avant même de le découvrir. Il y a trop de photographies de paysage, pourtant l'œil insatiable ne cesse d'en désirer. Comme en quête de l'image qui nous redonne envie de voir, de celle qui prend à « contre-pied », qui va au-delà de nos attentes et qui nous surprend dans nos représentations.

### **Portrait**

Aller plus loin, au plus profond... Creuser, fouiller l'âme, débusquer les fantômes, réveiller les tumultes, les bonheurs surannés, les malheurs oubliés, les amours perdus, surprendre les envies, les peurs, deviner les désirs, sentir le souffle âpre, happer les odeurs désuètes, se balancer dans la cage et entendre les cris et les éclats de rires, c'est bien de cela dont il s'agit quand on fait le portrait de l'autre, l'inscrire à tout jamais tel qu'on le voit et non pas comme il voudrait être vu.

### **Charme et beauté**

Dès l'invention de la photographie, le nu est apparu comme le fruit défendu ; tantôt romantique et pudique, tantôt érotique ou polisson, il n'a cessé de hanter la chambre noire du photographe.

Déshabiller un corps, en photographie, c'est le revêtir d'un habit de lumière. Le nu est comme un rêve éveillé que la photographie permet de partager avec le plus grand nombre.

### **Nature (Faune, insecte, flore, macro, etc...)**

Dans un monde de plus en plus virtuel, la photographie de nature montre la richesse, la diversité, l'incroyable vitalité de la faune et de la flore, mais aussi sa fragilité. La vraie richesse des spectacles est dans le détail.

### **Création numérique**

Pénétrez dans le royaume de la création numérique, dans l'antre des sorciers de l'image, dans l'univers du virtuel et de sa palette graphique.

Alors soyez créatifs ! Naturellement, il faut prendre des risques, mais si vous souhaitez être créatifs, vous devrez tout risquer.

### **Graphisme et Architecture**

Plaisir de la forme qui s'enroule, se déroule, charme et envoûte. Hymne à la beauté des lignes, au choc des couleurs et à l'entrelacement des perspectives. Nous voici dans le royaume de l'esthétique et du graphisme où vous réglez en maîtres. Vous jouez avec la couleur mais vous n'abandonnez jamais le noir et blanc. La forme l'emporte pour notre plus grand émoi. C'est la section des artistes et tout vous est permis si vous parvenez à capter notre regard avec vos mises en scène ultra sophistiquées ou totalement épurées !

### **Reportage (Sport, Streetlife, etc..)**

Comme la photographie de sport, documentaire ou le photojournalisme, la photographie de rue consiste à capturer la réalité de notre environnement – des instants éphémères qui peuvent disparaître en une fraction de seconde. Contrairement à de nombreuses autres formes de photographie, on ne peut pas préparer l'instant, ni photographier la même scène plusieurs fois à la recherche de la perfection. Il n'y a tout simplement pas le temps. On peut anticiper et prévoir, mais fondamentalement, la photographie de rue repose sur l'observation, le timing et la précision. Maîtrisez ces éléments et vous serez agréablement surpris des résultats.

## Catégories

Pour chaque concours, il y a 3 catégories :

- Agrandissements
- Portfolios
- Images numériques

## Présentation des images

### Agrandissements

Chaque participant peut présenter jusqu'à 4 images, format 30 x 40 cm, **épaisseur min. 1.3 mm / max. 2 mm**

**Veillez nous envoyer également les données numériques de vos photos, s.v.p.**

**(sur CD 300 dpi pour impression A4)**

3500 pixels pour le côté le plus long (JPEG meilleure qualité possible).

### Portfolios

Chaque participant peut présenter jusqu'à **2 portfolios** composés de **5-7 images** format 30 x 40 cm, **épaisseur min. 1.3 mm / max. 2 mm**

**Veillez nous envoyer également les données numériques de vos photos, s.v.p.**

**(sur CD 300 dpi pour impression A4)**

3500 pixels pour le côté le plus long (JPEG meilleure qualité possible).

### Photos numériques

Chaque participant peut présenter jusqu'à 2 images :

- Format du fichier : JPG
- Grandeur max. du fichier : 5 MB
- Dimension de l'image : 1400 x 1050 pixels (L x H). Un de ces critères (largeur ou hauteur de l'image) doit être respecté.

### Remarques

Le non respect des conditions énoncées ci-dessus (CD, dimensions, etc) provoque la mise hors concours des images.

Pour les présentations avec un passe-partout la dimension des images (intérieur du passe-partout) est au libre choix des concurrents. On trouve dans les commerces des passe-partout 30 x 40 cm noirs ou blancs, avec une fenêtre pour l'agrandissement de 20 x 30 cm.

La SGP se réserve le droit d'utiliser les photos pour la promotion des concours dans son magazine et sur son site internet.

## Préparation

Au dos de chaque agrandissement doit figurer le No. de code à 5 chiffre, le titre et le thème de l'image (dans le sens de la lecture).

Pour les images numériques les noms de fichier doivent être composées du No. code de 5 chiffres, du titre de l'image et de son thème (exemple : 12520\_libellule\_nature.jpg).

Quel que soit le concours, les images sont gravées sur un CD pas de clé USB. Inscrivez sur le CD : votre No code de 5 chiffres (mais pas votre nom) et la catégorie du concours (agrandissement ou portfolio ou numérique).

Pour préserver votre anonymat, pas de copyright visible, s.v.p.

## Envois et dépôt des photos à la SGP

Pour préserver l'anonymat des participants, chaque concurrent accompagne ses agrandissements ou son CD d'une enveloppe officielle (fournie par la SGP ou disponible au format pdf sur notre site [www.sgp-geneve.ch](http://www.sgp-geneve.ch)).

- **A l'intérieur** : nom et prénom.
- **A l'extérieur** : le nom du concours, le type d'images, agrandissements, portfolios ou photos numériques, la liste des titres des images, le thème ainsi qu'un numéro à cinq chiffres, unique, choisi par le concurrent. Les titres et le numéro à cinq chiffres doivent être reportés au dos de chaque image (sauf photos numériques).

## Jugements

Les photos sont jugées de manière anonyme. Elles se voient attribuer entre 1 et 10 points en fonction de leurs qualités. Plus la note est élevée, meilleure est la photo.

Les classements suivants sont établis :

- **Meilleure photographie** - Pour chaque catégorie (agrandissements et images numériques) et par thème.
- **Meilleur photographe** - Classement établi par l'addition des points obtenus pour chaque photo que le photographe a présenté, quelle que soit la catégorie.
- **Meilleur portfolio**

## Prix

Pour qu'une photo soit primée, elle doit avoir au minimum 8 points.

Les prix suivants sont décernés :

- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du classement des meilleures photos de chaque thème de chaque catégorie
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du classement des meilleurs portfolios
- 1<sup>er</sup> du classement des meilleurs photographes

Challenges et prix du jury attribués lors des concours généraux :

- Challenge Ernest Rouiller : à la meilleure image projetée en couleur.
- Challenge Alfred Guignard : au meilleur agrandissement en couleur, thème nature.
- Challenge Henri Bondallaz : au meilleur agrandissement monochrome.
- Challenge Luc Buscarlet : à la meilleure image projetée monochrome.
- Coup de coeur du jury (facultatif).

## Autorisation

En participant aux concours de la Société Genevoise de Photographie, vous acceptez que vos photos soient utilisées, après la proclamation des résultats, pour la promotion de la SGP sur internet et les réseaux sociaux.

Vous acceptez également que les œuvres puissent être sauvegardées gratuitement dans la banque d'images de la société, et utilisées à titre gracieux, en relation avec la promotion de la société et de ses activités, sur des supports électroniques (sites internet, courriels, réseaux sociaux, etc...) ou physiques (livres, cartes de vœux, magazines, etc...).

Dans tous les cas d'utilisation d'une oeuvre, le nom de l'auteur y sera associé de manière appropriée.

## Sources

Les textes pour la définition des thèmes Paysage, Portrait, Charme et beauté, Nature, Création numérique, Graphisme et architecture sont inspirés du magazine Photo, numéro spécial concours amateurs.

Le texte pour la définition du thème Reportage est inspiré de l'article d'Aude Decelle, « 8 conseils pour se lancer dans la photo de rue » sur le site [questionsphoto.com](http://questionsphoto.com).